

La réunion du Conseil de la Communauté de Communes du Lautrécois - Pays d'Agout aura lieu le :

Mardi 10 mars 2020 à 20 heures 30 à la Maison du Pays à Serviès

Ordre du jour :

- Finances: approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2019 de la Communauté de Communes du Lautrécois Pays d'Agout (Budget Principal et Budgets Annexes: Ordures Ménagères, Voirie, SPANC, ZA Condoumines, ZA La Marche, ZA Borio Novo, Lotissement Cabrilles, Médiathèque, Office de Tourisme, Crèches, ALSH, Aquaval, Energies Renouvelables, EHPAD-ERRD, Réseau d'Ecoles)
- Finances : détermination et affectation du résultat de l'exercice 2019 sur la gestion de l'exercice 2020
- Finances : autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du Budget 2020
- Administration : soutien au projet environnemental autour du lac de Serviès
- Urbanisme : approbation de la révision de la carte communale de Vénès (Annule et remplace la délibération n°2019/138 du 17 décembre 2019)
- Economie : cession du crédit-bail et vente à l'euro symbolique des locaux à l'entreprise « SARL T.S.D. Confection » à Saint-Paul Cap de Joux
- Economie : reversement de la Taxe d'Aménagement (TA) perçue sur le périmètre de la ZA Borio Novo par la Commune de Vielmur sur Agout à la CCLPA

- Environnement : avenant à la convention de partenariat avec « Le Relais 81 »
- Enfance jeunesse : tarifs et dates des séjours Enfance / Jeunesse et des Chantiers Loisirs Jeunes- Eté 2020
- Tourisme : création d'emplois saisonniers à l'Office de Tourisme pour la saison 2020
- Aquaval : création d'emplois saisonniers pour la saison 2020
- Aquaval : tarifs des entrées à la base de loisirs (Applicables à compter du 11 mars 2020)
- Aquaval : mise à disposition d'un lac d'Aquaval pour l'accueil d'un porteur de projet d'activités payantes
- Aquaval : avenant n°1 au bail emphytéotique conclu avec l'association Castres Sports Nautiques

- Questions diverses

Le Président,

Raymond GARDELLE